AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 2-7-70 071172

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément N°5 au bulletin du mois de juin 1970. 26 juin 1970

/ Avertissement /

VIGNE

MILDIOU

Sur la plupart des cépages, la floraison qui s'est amorcée il y a quelques jours, évolue rapidement et le stade de pleine floraison sera atteint prochainement.

Les jeunes inflorescences étant particulièrement sensibles aux attaques de Mildiou (Rot-gris), il importe de renouveler la protection fongicide sur l'ensemble du vignoble dès réception de la présente note et au plus tard le 30 juin.

Ce traitement nous paraît d'autant plus indispensable que les conditions atmosphériques actuelles, très favorables à l'évolution du Mildiou, doivent se maintenir sur nos régions.

/ Information /

OIDIUM

La lutte contre l'Oïdium doit être poursuivie. Nous conseillons aux viticulteurs d'effectuer un soufrage au moment de la floraison (utiliser un soufre pour poudrage adapté pour cet usage).

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les vols de papillons de première génération se poursuivent. D'autre part, les températures crépusculaires restent favorables à l'activité de ce ravageur.

L'efficacité du premier traitement se trouvant fortement réduite par suite de l'accroissement des fruits, le renouvellement de la protection insecticide des vergers est à envisager dans les derniers jours du mois.

GRANDES CULTURES

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Sur les variétés sensibles au Mildiou, un deuxième traitement devrait être effectué dans la période du 29 juin au 1er juillet.

-=-=-=-=-

Le Responsable de la Station d'Avertissements Agricoles :
C. GACHON

87

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER